



XX^e Congrès de la SFSIC

Metz, 8, 9 & 10 juin 2016

crem centre
de recherche
EA 3476 sur les médiations
communication, langue, art, culture

Temps, temporalités et information-communication

APPEL A COMMUNICATIONS

Speed generation, snail generation, speed dating, fast food, slow food, instantanéité, temps réel, temps contraint, temps théâtral, flèche du temps, lenteur, accélération du temps, dislocation et recomposition du temps, temps de crise... La question du temps mais aussi des temporalités s'est imposée au fil du... temps dans les sciences de l'homme et de la société.

Il est également... temps de passer d'un objet de réflexion philosophique – le temps – à un ensemble d'objets scientifiques concrets, quantitatifs et qualitatifs, différenciés selon des échelles et des significations déterminées. Une des difficultés pour intégrer ce changement réside néanmoins dans le fait que, dans les sciences de l'homme et de la société, « les diverses disciplines ne nomment pas de la même manière ce qu'elles considèrent soit comme des “moments” du temps (passé, présent, futur), soit comme des “échelles” de temps (longue, moyenne et courte durée), soit comme des “domaines” de structuration du temps (travail, famille, loisir, intimité...), soit encore comme des “modes d'expression temporelle” (récit objectivé ou discours subjectivé) » (Dubar et Rolle, 2008).

Où en est la réflexion sur le temps et les temporalités des phénomènes info-communicationnels ? En sciences de l'information et de la communication, le temps et les temporalités ont été et sont, frontalement ou indirectement, un objet d'intérêt pour de nombreux chercheur-e-s et équipes et ces thèmes ont déjà fait l'objet de travaux. Les enjeux sont multiples :

- développer des réflexions en Sic ;
- encourager une vigilance critique sur les usages du temps et des temporalités à la fois dans leurs formes classiques et dans les dispositifs numériques et TICN, alors que le web tend à « coloniser » l'espace social ;
- ouvrir des pistes de recherche car les changements dans les rapports aux temporalités sont liés aux évolutions sociales et techniques. Précisément, les Sic tirent en partie leurs forces de l'analyse des spécificités des dispositifs info-communicationnels.

Le Congrès sollicite les chercheur-e-s afin de faire le point et discuter sur les concepts, les méthodes, les terrains qui permettent d'élucider les usages du temps, des temporalités et du moment. Les propositions de contribution peuvent relever aussi bien de l'information et de la documentation que de la communication et s'insérer dans des champs émergents de recherche ou déjà bien identifiés. Elles pourront être :

- d'ordre épistémologique et porter sur une analyse théorique croisant d'autres disciplines, mais, dans ce cas, les auteur-e-s devront dégager l'éventuelle spécificité des Sic ;
- d'ordre empirique et porter sur des objets précis mais, dans ce cas, les auteur-e-s devront dégager, dans une dynamique inductive, ce qui vaut pour de plus vastes ensembles.

Plus globalement, le XX^e Congrès interrogera le rôle des Sic dans le paysage de la recherche et dans la société. Par des tables rondes et autres types d'échanges, il questionnera la place dans l'espace public des recherches menées dans la discipline, notamment celle de la vulgarisation des travaux.

Les propositions s'articuleront autour de 5 axes :

- I.** Penser le temps et les temporalités : théories et méthodes
- II.** Habiter et appréhender le temps par les technologies : dispositifs et usages
- III.** Fixer le temps et ses traces : mémoire, récits et oubli
- IV.** Articuler les temporalités, perdre son temps, le prendre : normes, formes et évolutions
- V.** Croiser : ères temporelles, aires culturelles

Axe I. Penser le temps et les temporalités : théories et méthodes

Coordonné par J.-Cl. Domenget & B. Miège (Sfsic)

et M. Chagnoux & B. Simonnot (Crem)

En Sic, le temps et les temporalités n'ont pas toujours figuré sur les premières pages de l'agenda de la recherche, soit parce qu'on les tenait pour de simples données, soit parce que l'on se projetait dans des perspectives délibérément tournées vers le futur. Si ce n'est plus le cas, c'est avant tout parce que certaines disciplines, particulièrement les sciences historiques, ont commencé à prendre l'information-communication – objets pourtant récents – comme matière à investigation, généralement en se focalisant sur les « structures » ou les représentations sans se préoccuper des logiques sociales à l'œuvre. Cela aurait supposé, il est vrai, un travail de « recomposition », conduit à partir d'une compréhension des développements contemporains des phénomènes info-communicationnels. Tel est toutefois le cas des études intégrant la longue durée et portant sur l'espace public.

Répondre aux questions ci-dessous peut se faire à partir de différents points de vue (sociotechnique, sociopolitique, organisationnel, narratologique, représentationnel-culturel, etc.). En outre, seront prises en compte aussi bien les propositions de communications fondées sur une dimension réflexive et méthodologique que celles qui ont choisi un positionnement sectoriel en s'appuyant sur les matériaux disponibles, sans ignorer les tendances actuelles.

1. Quelles conceptualisations du temps et des temporalités peut-on observer dans les recherches en Sic ?
2. Comment ces conceptualisations se manifestent-elles dans les approches méthodologiques ?
3. Sous quelles formes ou selon quels angles d'analyse, la prise en considération du temps et des temporalités intervient-elle dans les choix méthodologiques ou ceux des objets de recherche ?
4. Cela conduit-il ou peut-il conduire à des innovations méthodologiques ?

Axe II. Habiter et appréhender le temps par les technologies : dispositifs et usages

Coordonné par D. Carré & F. Paquienséguy (Sfsic)

et N. Pignard-Cheyne & A. Piponnier (Crem)

Les technologies numériques de l'information et de la communication et les contenus auxquels elles donnent accès, en lecture comme en production, modifient l'appréhension et la représentation du temps. Les usages refusés ou subis de ces dispositifs sociotechniques et de leurs fonctionnalités dans une surenchère de discours promotionnels et d'accompagnement déforment la perception du temps (augmenté, dédoublé, compressé, archivé) et le rapport à celui-ci (calculé, maîtrisé, anticipé).

L'accélération des pratiques sociales analysée par Rosa (2010), les dérives de l'hypermodernité précipitant le temps cernées par Ascher (2001, 2003, 2009), la distorsion provoquée par les frottements de la vitesse et du temps soulignée par Virilio (1977, 1995, 2010), le culte de la vitesse qui double le temps selon Klein (2004) et accompagne celui de la jeunesse pour Lipovetsky (1987, 2004), sont autant de transformations des temporalités qui, *via* les objets connectés et les contenus numériques, sont dépositaires du temps. En effet, les objets que nous manipulons, comme les dispositifs qui encadrent les pratiques, portent la marque de sa fabrique et de sa représentation aussi bien individuelle que collective. En découlent trois séries de questions :

1. En quoi la question du temps procède-t-elle d'usages, de technologies, de dispositifs qui peuvent contribuer à modifier les pratiques et le regard que nous portons sur elles ?
2. Quelle est la part de l'intrusion et de la place donnée au temps compté, au temps passé, à l'anticipation et la prévision à partir des technologies, techniques et dispositifs médiatiques qui la favorisent dans la vie quotidienne ou intime ?
3. Des stratégies d'évitement, de rejet, ou de résistance sont-elles sollicitées pour retrouver du temps libre, du temps pour soi, du temps d'attention, du temps de récupération, du temps pour l'innovation sociale et collaborative ?

Axe III. Fixer le temps et ses traces : mémoire, récits et oubli

Coordonné par J. Bonaccorsi & P. Rasse (Sfsic)

et B. Fleury & J. Walter (Crem)

Dans son rapport au temps (articulant de toute évidence passé, présent, futur), la construction du social se manifeste notamment *via* les gestes et outils de conservation (classement, archivage, ontologies...), ceux en prise avec l'enregistrement des données individuelles et/ou ceux relatifs aux écritures de l'histoire et/ou de la mémoire (musées, sites mémoriels, événements commémoratifs, tourisme de mémoire, films, ouvrages...). Paradoxalement, dans une période où l'on parle de l'accélération des temps, on observe une multiplication des initiatives mémorielles dont on peut penser qu'elles visent à ralentir le mouvement ou, pour le moins, à en garder des traces susceptibles d'être transmises si ce n'est interrogées.

Au fait des processus et modalités de rationalisation des activités sociales, les chercheur-e-s en Sic ont conduit de nombreux travaux sur la transmission culturelle et/ou mémorielle. Ils ont aussi largement étudié les organisations de l'information comme relevant de savoirs institués (recherches sur les musées et le patrimoine, le récit médiatique, les témoignages, les classements documentaires, les fiches d'identification des individus...). Forts de cette expérience, les chercheur-e-s sont à même de répondre à une série de questions en prise avec l'évolution du monde contemporain : comment analyser et interpréter ce mouvement dans un contexte où la numérisation des objets du passé (patrimoine numérisé) comme celle des activités sociales (traces numériques, données personnelles) infléchit les pratiques mémorielles mais aussi la perception de l'avenir ?

Sur ces bases, les propositions de communication pourront se répartir selon quatre sous-axes :

1. Interroger des concepts ou notions (récit, trace, mémoire, oubli, archive, réalité augmentée, médiatisation et usages politiques du passé, présentisme, etc.).
2. Analyser les pratiques des acteurs et les dispositifs mis en place (institutions, intermédiaires, médiateurs, journalistes, muséographes, entrepreneurs de mémoire, forums, corpus numérisés, big data, etc.).
3. Questionner la lecture du présent par ceux qui mobilisent le passé pour aborder notamment la place d'un événement dans le lien posé avec le futur, y compris dans un sens prédictif (l'écriture du passé et du futur par les journalistes, le rapport à l'immédiateté, la convocation des experts – dont les historiens – sur la scène médiatique, etc.).
4. Confronter les pratiques des chercheur-e-s en Sic par rapport aux traces qu'ils collectent et/ou produisent (données d'enquête et réflexivité, traces d'usage sur l'internet, fabrication du récit dans les entretiens, conservation des entretiens, inscriptions ou non dans les *memories studies*, etc.).

Axe IV. Articuler les temporalités, perdre son temps, le prendre : normes, formes et évolutions

Coordonné par Ch. Le Moëne & V. Lépine (Sfsic)

et J.-Fr. Diana & E. Simon (Crem)

Entre la fin des années 60 et la période actuelle, les crises socio-économiques successives ont engendré une mutation des formes organisationnelles et institutionnelles ainsi que des bouleversements culturels profonds. Si l'on ajoute l'explosion du numérique à partir des années 90, on assiste à une mutation des sociétés contemporaines qui ont à gérer le développement de normes et de flux participant d'une « éphémérisation du présent » (Rosa, 2010) et font basculer :

- les représentations à dominante spatiale vers le temporel ;
- les logiques de coordination vers la synchronisation ;
- les formes organisationnelles institutionnalisées vers les formes projet, éphémères et processuelles.

Les propositions de communication peuvent se distribuer en trois sous-axes qui croisent formes et normes organisationnelles et temporelles, pratiques info-communicationnelles et professionnelles associées, éclairages sur les nouveaux métiers et les compétences consacrés aux enjeux de la gestion du temps. Les propositions peuvent aussi traiter des imaginaires, des représentations et des discours qui nourrissent les conceptions temporelles dans leur portée organisante :

1. La caractérisation des processus à l'œuvre dans ces changements. Précisément : comment analyser les dynamiques organisationnelles et les enjeux info-communicationnels qui les sous-tendent dans l'entrecroisement du temps long et de l'instantanéité, de l'accélération et du ralentissement ?
2. Les organisations qui, confrontées à une culture du changement permanent, déploient des agilités temporelles nouvelles qui visent à contrer le mouvement de normalisation et de

rationalisation productive reposant sur la figure de l'urgence : en quoi ce nouveau rapport au temps (fondé sur la linéarité, l'instantanéité, la flexibilité, l'événement, etc.) en rupture avec des représentations temporelles cycliques vient-il modifier les modes d'organisation ? Comment les différents modèles culturels et sociaux temporels sont-ils redéfinis ?

3. Les dispositifs sociotechniques numériques qui traversent toutes les sphères de la vie et brouillent les espaces traditionnels de structuration du temps. Ainsi la porosité entre temps professionnel et temps privé, temps de travail et temps de loisir interroge-t-elle les phénomènes d'excès informationnel, d'addiction et d'épuisement cognitif associés : quelles stratégies de préservation ou de défense sont déployées par les individus, les collectifs et par les organisations face à la tyrannie de l'urgence ?

Axe V. Croiser : ères temporelles, aires culturelles

Coordonné par C. Masselot & C. Wilhelm (Sfsic)

et P. Morelli & S. Thiéblemont-Dollet (Crem)

Prenant acte de la modification des temps vécus et de l'ajustement au rythme forcé qu'introduisent les *megatrends* de la globalisation et du numérique, les chercheur-e-s en Sic peuvent ici interroger :

- la relation qu'entretiennent les mises en réseaux et l'interconnexion technopolitique des populations sur le vécu temporel ;
- les formes interculturelles du temps.

En effet, temps, histoire, technologies et cultures nourrissent des relations mutuelles qui croisent et articulent les ères temporelles et les aires culturelles. Ainsi le postulat de Hall est-il encore valide dans un temps soumis au rythme de l'accélération et de l'ubiquité (Couchot, 1998), *via* par exemple la construction d'expériences uchroniques et anentropiques, la déconstruction de la temporalité imposée par la diffusion *broadcast* des médias de masse et la généralisation de l'usage du temps différé et individualisé. Cette approche sur les temps culturels sera susceptible d'apporter des réponses sur l'un et/ou l'autre des sujets suivants :

1. La place et le rôle des mises en forme culturelles du temps. De ce point de vue, les apports interculturels et intergénérationnels des nouvelles relations au temps pourront être questionnés, l'internet étant par exemple un lieu et une occasion d'expériences spatiotemporelles spécifiques.
2. La relation aux outils techniques qui banalisent les temps de présence à distance. Dans ce cadre, les comportements et usages quotidiens de l'interconnexion reconfigurent territoires et temporalités peu ou mal maîtrisées et réclament un changement d'échelle que les chercheur-e-s peuvent tenter de comprendre et modéliser.
3. Les outils connectés et les interfaces sensorielles élargissent le champ de vision (réalité augmentée) hybridant visibilité et lisibilité (Boissier, 2000) et/ou produisent des syncrèses temporelles qu'il conviendrait d'éclairer par des interrogations interculturelles. De ce point de vue, l'importance de la valeur morale de la coprésence physique face aux communications médiées peut faire l'objet de travaux de même que la valorisation des modalités de sociabilité privilégiant le temps partagé en coprésence.

INFORMATIONS PRATIQUES

Considération générale

Le comité scientifique sera très attentif à la clarté et à la cohérence de l'exposé et à l'inscription des propositions dans les sciences de l'information et de la communication. Les propositions devront témoigner d'une réelle appréhension des débats théoriques, méthodologiques, épistémologiques, techniques que développe la discipline sur le sujet choisi, par le biais de l'état de la question, des choix bibliographiques et, notamment, des références aux revues de la discipline.

Considération éditoriale

L'auteur-e est prié-e d'envoyer un résumé de 1 800 mots, rédigé en Times, corps 12 et interligne simple, assorti d'un titre et de 3 à 5 mots clés. L'auteur-e exposera clairement sa problématique, son objet, ses références théoriques, sa méthodologie, sa bibliographie et, obligatoirement, le plan de sa communication ; il/elle signalera en début de texte l'axe dans lequel elle s'inscrit. Les propositions seront acceptées en langue française seulement et devront s'inscrire dans un seul et unique axe de cet appel à communications.

La date limite de dépôt des propositions sur la plateforme :

sfsic2016.sciencesconf.org est

le 12 janvier 2016 à minuit

Ces propositions seront expertisées en double aveugle par le comité scientifique. Dans un deuxième temps, le comité sera également invité à se prononcer sur la conformité des textes définitifs et des propositions acceptées. Enfin, un travail éditorial sera conduit et pourra entraîner une dernière sélection et révision des textes complets après le Congrès.

Nous vous invitons à accorder la plus grande attention aux modalités décrites ci-dessous. Seules les propositions qui respectent scrupuleusement cette procédure pourront être prises en compte dans la procédure d'évaluation.

IMPORTANT

Pour permettre l'expertise en double aveugle, le texte de la proposition devra être anonyme, toutes références permettant d'identifier l'auteur-e seront supprimées selon la règle suivante.

L'auteur-e veillera à retirer toutes les informations de propriété du document word ou équivalent, pour éviter que le nom du propriétaire et l'affiliation n'y soient visibles. Le document ne devra contenir ni nom ni affiliation ni aucune référence à une unité de recherche ou établissement. Dans le cas d'une acceptation, il sera demandé aux auteur-e-s de mettre à jour ultérieurement le document avec leurs noms, prénoms, affiliations complètes et références bibliographiques retirées.

Rendu anonyme, le texte sera, d'une part, déposé sur la plateforme <http://sfsic16.sciencesconf.org/> au format pdf et de l'autre concomitamment envoyé par mail à l'adresse correspondant à l'axe de soumission, en fichier attaché au format .doc ou équivalent, soit :

axe1.congressfsic@sfsic.org

axe2.congressfsic@sfsic.org

axe3.congressfsic@sfsic.org

axe4.congressfsic@sfsic.org

axe5.congressfsic@sfsic.org

Aucun autre mode de soumission ne pourra pas être pris en compte et les deux modalités de soumissions sont indispensables et obligatoires. Une proposition ne peut être soumise que dans un seul et unique axe.

Dans le corps du message électronique accompagnant l'envoi par mail, les auteur-e-s indiqueront leur nom, prénom, appartenance institutionnelle et le titre de leur communication. Ils confirmeront expressément une adresse mail unique, même si il y a plusieurs auteur-e-s, à laquelle leur seront expédiées toutes les informations relatives au Congrès. En cas de plusieurs auteur-e-s, celui ou celle qui sera informé-e devra faire circuler l'information.

Un accusé de réception des propositions sera adressé par voie électronique *via* l'adresse mail fournie.

Les notifications d'acceptation seront adressées aux auteur-e-s à partir du 1^{er} mars 2016, ainsi que les normes éditoriales à suivre et les modalités de remise des textes définitifs, remise prévue à la date du 15 avril 2016.

NB : Les membres du Comité scientifique du Congrès et du Conseil d'administration de la Sfsic peuvent envoyer une proposition qui sera évaluée, elle aussi, en double aveugle. Les responsables d'axe peuvent uniquement soumettre une proposition dans un autre axe.

CALENDRIER

5 octobre 2015 : ouverture de la plateforme pour le dépôt des propositions

5 janvier 2016 : fin des dépôts des propositions – Fermeture de la plateforme de dépôt à minuit

1^{er} mars 2016 : notifications à l'auteur-e principal-e

15 avril 2016 : limite d'envoi des textes complets (25 000 signes maximum)

INSCRIPTIONS

Le XX^e Congrès de la Sfsic se tiendra du 8 au 10 juin 2016 à Metz. Il est accueilli par le CREM, unité de recherche de l'Université de Lorraine et de l'Université de Haute-Alsace, membre institutionnel de la SFSIC.

Tout participant au Congrès de la Sfsic doit être adhérent.

Les inscriptions se feront de préférence en ligne sur la plateforme <http://sfsicdoct16.sciencesconf.org/> à partir du 24 novembre 2015 et jusqu'au 6 avril 2016 minuit.

Les frais d'inscription donnent accès à l'ensemble des conférences et aux pauses café, aux déjeuners des trois journées et pour les non-adhérent-e-s, à tout cela plus l'adhésion.

	Jusqu'au 6 avril	Après le 6 avril
Doctorant-e-s et étudiant-e-s adhérent-e-s à la Sfsic	40 €	70 €
Doctorant-e-s et étudiant-e-s non adhérent-e-s à la Sfsic (adhésion incluse)	70 €	100 €
Enseignant-e-s-chercheur-e-s adhérent-e-s à la Sfsic	130 €	170 €
Enseignant-e-s chercheur-e-s non adhérent-e-s à la Sfsic (adhésion incluse)	190 €	220 €
Dîner de gala (inscription impossible après le 20 avril 2015)	45€	45€

Les modalités de paiement acceptées sont :

- un bon de commande, mandat administratif ou chèque, à l'ordre de Sfsic, à envoyer à Trésorerie de la Sfsic
Claire Scopsi – 75, bd Barbès - 75018 PARIS
- un virement bancaire : IBAN Crédit Agricole : FR76 1820 6002 8965 0050 5594 020 - BIC AGRIFRPP882

CONTACTS

Pour toute question concernant l'inscription et le paiement : claire.scopsi@cnam.fr

Pour toute question relative à la plateforme : sidonie.gallot@univ-monpt3.fr

Pour toute question scientifique : francoise.paquienseguy@sciencespo-lyon.fr

Pour tout autre renseignement, merci de vous adresser au secrétariat de la Sfsic : secretariat@sfsic.org

COMITÉ SCIENTIFIQUE

AMADOR Rocio

ISUE - Université nationale autonome de Mexico

BALIMA Serge Théophile

IPERMIC - Université de Ouagadougou

BARBEY Francis

ISCOM - Université catholique de l'Afrique de l'Ouest

BONFILS Philippe

I3M - Université Toulon

BONACCORSI Julia

ELICO - Université Lyon 2

BOURDAA Mélanie

MICA - Université de Bordeaux

BERNARD François

IRSIC - Aix-Marseille Université

CAILLEAU Isabelle

COSTECH - Université technologique de Compiègne

CARRÉ Dominique

LabSIC - Université Paris 13

CATELLANI Andréa

RECOM - Université catholique de Louvain

CHAGNOUX Marie

CREM - Université de Lorraine

CHANTE Alain

LERASS CERIC – Université Montpellier 3

CHAUDET Bruno

PREFICS - Université Rennes 2

COLAS-BLAISE Marion

IPSE - Université du Luxembourg

COLLET Laurent

I3M - Université de Toulon

DIANA Jean-François

CREM - Université de Lorraine

DOMENGET Jean-Claude

ELLIAD - Université de Franche-Comté

DURAND Pascal

CELIC - Université de Liège

EKAMBO Jean-Chrétien

IFSASIC - Institut facultaire de Kinshasa

FLEURY Béatrice

CREM - Université de Lorraine

GALLOT Sidonie

LERASS-CERIC - Université Montpellier 3

JEANNE-PERRIER Valérie

GRIPIC - Université Paris-Sorbonne

HELBO André

RESIC - Université catholique de Louvain

KIYINDOU Alain

MICA - Université de Bordeaux

LAMY Aurélia

GERIICO - Université Lille 3

LAULAN Anne-Marie

ISCC - CNRS

LE MOËNNE Christian

PREFICS – Rennes 2

LELEU-MERVIEL Sylvie

DEVISU- Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

LÉPINE Valérie

GRESEC - Université Grenoble Alpes

LÜSEBRINK Hans-Jürgen

Université de la Sarre

MASS Élise

PREFICS - Université Rennes 2

MASSELOT Cyril

CIMEOS - Université de Bourgogne

MAX Charles

ECCS - Université du Luxembourg

MIÈGE Bernard

GRESEC - Université Grenoble Alpes

MORELLI Pierre

CREM - Université de Lorraine

NIEMEYER Katharina

CARISM - Université Paris 2

PAQUIENSÉGUY Françoise

ELICO – SciencesPo Lyon

PATRASCU Marcela

PREFICS- Université Rennes 2

PERRIAULT Jacques

ISCC - CNRS

PÉLISSIER Nicolas

I3M – Université de Nice Sophia-Antipolis

PIGNARD-CHEYNEL Nathalie

CREM – Université de Lorraine

PIPONNIER Anne

CREM - Université de Lorraine

RASSE Paul

I3M - Université de Nice Sophia-Antipolis

SCOPSI Claire

DICEN – Centre national des Arts et Métiers

SIMON Emmanuelle

CREM - Université de Lorraine

SIMONNOT Brigitte

CREM - Université de Lorraine

SURAUD Marie-Gabrielle

CERTOP - Université Toulouse 3

THIÉBLEMONT-DOLLET Sylvie

CREM - Université de Lorraine

VACHER Béatrice

MICA - École des Mines d'Albi

VATTER Christoph

Université de la Sarre

WALTER Jacques

CREM - Université de Lorraine

WILHELM Carsten

CRESAT - Université de Haute-Alsace

ZLITNI Sami

CDHET - Université du Havre